

d) Si l'intéressé s'adressait directement à Rome pour obtenir une dispense, l'Ordinaire, aurait-il lui-même le pouvoir de dispenser, ne doit pas intervenir, à moins de raison grave, et, dans ce dernier cas, il doit en référer immédiatement au Saint-Siège. (Canon 1048.)

Cette règle n'est que l'application du principe général d'après lequel le recours au premier supérieur doit suspendre, dans l'espèce, à moins de raisons graves, l'action du pouvoir inférieur. (Canon 204, parag. 2.)

e) Celui qui dispense en vertu d'un pouvoir délégué par le Saint-Siège, doit faire mention expresse de l'indult pontifical. (Canon 1057.)

2) Une dispense relative à un empêchement de consanguinité ou d'affinité est valide iors même que, dans la demande, on se serait trompé sur le degré de parenté ou d'affinité, pourvu que le véritable degré soit inférieur à celui qui a été indiqué. — Elle serait encore valide si l'on avait omis de signaler un autre empêchement de même espèce au même degré ou à un degré inférieur. (Canon 1052.) — (à suivre.)

C.-N. GARIÉPY, ptre.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Présentation des hommages du clergé. — Mardi avant-midi, le 31 décembre, dans le salon de l'Archevêché, le clergé de Québec a présenté ses hommages à S. E. le cardinal Bégin, à l'occasion du nouvel an.

Un grand nombre de prêtres, tant du clergé séculier que du clergé régulier, étaient présents.

Son Éminence était entourée de presque tous les chanoines de son chapitre. C'est Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy qui a présenté les hommages et les vœux du clergé à Son Éminence. Il a fait voir, en commençant, quelle large part de joies et de tristesses l'année 1918 nous a apportée. Des unes et des autres, a dit Sa Grandeur, il faut bénir Dieu. Au chapitre des tristesses, Monseigneur a signalé celle occasionnée par la guerre qui a menacé non seulement la fleur de notre jeunesse, mais aussi le jeune clergé. Grâce à Dieu, ce dernier malheur a pu être évité. Au chapitre des joies, il faut mettre en première ligne celle de la victoire qui est la victoire de nos soldats, de la France, des Alliés, d'une juste cause et, par-dessus tout, la victoire de Dieu. Ce fut une grande grâce.

Sur cette victoire, toutefois, planaient d'autres tristesses. Parmi celles-ci Sa Grandeur signale l'épidémie de grippe qui a fait